

**Communiqué de presse**

Le 23 février 2017

## **Commission paritaire de négociation de la BASS du 20 février : Nexem et la Croix-Rouge française s'engagent pour une bonne gouvernance de l'OPCA UNIFAF**

Nexem a pris part le 20 février à sa première commission paritaire en tant que représentant majeur des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif. Cette réunion a été l'occasion pour l'organisation de rappeler que Nexem était signataire de l'ensemble des accords du secteur, et à ce titre acteur naturel du dialogue social de la branche.

Dans ce cadre, Nexem et la Croix-Rouge française ont fait des propositions pour faire évoluer les statuts de l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) UNIFAF et les adapter aux nouvelles règles de la représentativité patronale.

Pour les deux organisations, la priorité doit être pour tous les acteurs de la branche de préserver une bonne gouvernance de l'OPCA dans cette période transitoire et de garantir ainsi son bon fonctionnement, pour un accès sécurisé à la formation pour tous les salariés de la branche.

La prochaine étape se déroulera dans le cadre du conseil d'administration paritaire (CAP) de l'OPCA.

### **Contacts presse Nexem**

Florence Puig, 01 43 12 19 12 / 06 78 86 93 54 - [f.puig@nexem.fr](mailto:f.puig@nexem.fr)

Frédérique Delafolie, 01 43 12 53 91 / 06 78 86 93 15 - [f.delafolie@nexem.fr](mailto:f.delafolie@nexem.fr)

### **Contacts presse Croix-Rouge française**

Christèle Lambert-Côme, 01 44 43 12 07 / 06 07 34 99 29 - [christele.lambert-come@croix-rouge.fr](mailto:christele.lambert-come@croix-rouge.fr)

Elodie Bourdillel – 01 44 43 12 80 - [elodie.bourdillel@croix-rouge.fr](mailto:elodie.bourdillel@croix-rouge.fr)



Créée en 1864, la Croix-Rouge française est l'une des premières des 189 sociétés nationales qui rassemblent aujourd'hui 97 millions de personnes dans le monde autour de ses sept principes : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, universalité.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge française compte plus 58 000 bénévoles mais aussi 18 400 salariés et 600 établissements en France, dans les secteurs sanitaire, médico-social, social et de la formation.

Ces salariés accompagnent au quotidien partout en France les personnes âgées en institution ou à domicile, les personnes en situation de handicap, les patients adultes et enfants au sein de centres de santé, mais aussi des jeunes enfants en crèches, ou encore les étudiants des instituts de formation sanitaire et sociale.

Plus de 80 métiers existent ainsi à la Croix-Rouge française pour répondre aux besoins des bénéficiaires : infirmiers, éducateurs, aides à domicile, ou encore formateurs qui constituent le cœur de ses métiers, auxquels s'ajoutent des fonctions supports pour venir en soutien de ses activités.



Nexem est la nouvelle organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire, issue de la fusion de la Fegapei et du Syneas. Elle représente 10 000 établissements et services employant plus de 300 000 professionnels.

Nexem couvre 5 secteurs - les personnes âgées, les personnes handicapées, la protection de l'enfance, l'insertion, le sanitaire - et s'organise autour de 4 grandes missions :

- moderniser le dialogue social ;
- agir sur les politiques publiques ;
- renforcer l'accompagnement de ses adhérents ;
- anticiper l'évolution du secteur.

Nexem c'est également un projet politique fort avec l'ambition de promouvoir le modèle associatif comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles pour une société inclusive.

Nexem, en tant qu'organisation professionnelle, négocie :

- au niveau de deux champs conventionnels, la convention collective 66 et les accords CHRS ;
- au niveau de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (BASS) ;
- au niveau multiprofessionnel, via l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES).